



27 septembre 2019

Renforcement du soutien à Valais/Wallis Promotion

Message au Grand Conseil pour l'octroi d'un crédit d'engagement de 46 millions de francs pour les activités 2021-2024

Le Conseil d'Etat renforce le soutien au tourisme valaisan en transmettant au Grand Conseil son message ainsi que le projet de décision sur le crédit d'engagement concernant les activités de Valais/Wallis Promotion pour la période 2021-2024. Il prévoit une allocation de 46 millions de francs pour quatre ans, soit 6 millions de francs de plus qu'actuellement afin d'accroître l'impact sur le tourisme et la promotion intersectorielle du Valais. Le Parlement devrait traiter ce dossier lors de sa session de décembre 2019.

La création de Valais/Wallis Promotion (VWP) a constitué un pas important pour l'ensemble de l'économie valaisanne. Elle permet d'utiliser les moyens à disposition de manière coordonnée et d'assurer le positionnement et la promotion intersectorielle du Valais en tant que marque de référence.

Dans son message au Grand Conseil concernant le financement de ses activités pour la période 2021-2024, le Gouvernement valaisan réaffirme son soutien à la stratégie de développement de Valais/Wallis Promotion. Durant ces dernières années, VWP a réorienté ses activités tout au long de la chaîne de valeur (analyse, produits, promotion, vente). Sa mission de base, qui prévoit la promotion territoriale et la communication de la marque Valais, a ainsi été élargie. La coopération avec les différents secteurs économiques valaisans a été renforcée afin de développer des expériences à forte valeur ajoutée offertes aux niveaux régional et cantonal. Le projet de convention-programme 2021-2024 entre le canton et VWP intègre ce nouveau mode de fonctionnement.

Les précédentes conventions-programmes prévoyaient une contribution étatique quadriennale de 40 millions de francs. Valais/Wallis Promotion a demandé au Conseil d'Etat une augmentation de la contribution cantonale annuelle. Le Conseil d'Etat propose l'octroi d'un montant supplémentaire de 1.5 million de francs par an pour les années 2021-2024, soit un total de 46 millions de francs. La contribution étatique annuelle se monterait ainsi à 11.5 millions de francs au lieu des 10 millions de francs alloués jusqu'à maintenant. Ces moyens supplémentaires renforceront le soutien à l'économie valaisanne en permettant de développer la promotion territoriale, le renforcement de l'image du Valais, la communication de la marque Valais ainsi que la commercialisation de l'offre. Afin de compléter le financement lié à la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie, le Conseil d'Etat invite Valais/Wallis Promotion à développer ses partenariats avec les destinations et les acteurs privés valaisans.

Le Grand Conseil devrait examiner ce crédit d'engagement en décembre.

Personne de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation,
027 606 40 00

